



Impression
Mairie de PLEUGUENEUC

LES ÉCHOS DE PLEUGUENEUC

LE QUINZE DU MOIS

☎ : 02.99.69.40.47

Fax : 02.99.69.45.80

Mail : mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

Informations diverses

Photos des classes 2

Elles peuvent être retirées au secrétariat de mairie.

Ramassage de la ferraille

Mise à disposition d'une benne près de la station d'épuration, route d'Evran, pour la collecte de la ferraille du 23 au 26 novembre. Le ramassage en campagne se fera le mardi 27 novembre : s'inscrire en mairie impérativement. Merci de bien vouloir regrouper les encombrants dans les villages.

Repas du CCAS

Le CCAS invite tous nos aînés nés avant 1939 au repas de fin d'année avec une participation de 5 €. **S'inscrire en mairie avant le samedi 24 novembre 2012.** Repas animé par l'orchestre « Galaxie ». Toutes les personnes souhaitant s'associer au repas du CCAS peuvent s'inscrire. Le prix du déjeuner est de 21.50 €.

Marché et spectacle de Noël

Le marché de Noël aura lieu le **mercredi 19 décembre 2012** de 14 heures à 23 heures, **à la salle des sports**. Réservations en mairie. 5 € le mètre linéaire. **Un spectacle de fin d'année** est programmé **à 16h00 à la salle multifonction**. Celui-ci est gratuit et ouvert à tous les enfants de Pleugueneuc, Plesder, La Chapelle aux Filtzméens et de Trévérien. Les municipalités des 4 communes se sont associées pour offrir cette animation.

Bal de la Saint Sylvestre

Lundi 31 décembre 2012, à partir de 21h00, avec l'orchestre « BARBARO ». Soirée dansante comprenant pâtisserie et pétillant à minuit et soupe à l'oignon dans la nuit. Tarif : 30 €. Réservation en mairie. Les places assises sont limitées à 300, ne pas tarder à s'inscrire.

NOVEMBRE 2012

N° 67

Dates à retenir

- **Samedi 17 novembre** : Vidange de l'étang de Pitrel de 10h00 à 17h00 (buvette, restauration et vente de poissons ...)
- **Dimanche 18 novembre** : Randonnée « Le circuit des écluses » - Montreuil sur Ille - Départ 9h00
- **Dimanche 9 décembre** : Randonnée « Le Prieuré de Brégain » - La Bousac - Départ 9h00
- **Dimanche 9 décembre** : Repas du CCAS à 12h00 à la salle multifonction.
- **Samedi 15 décembre** : Distribution des colis de Noël
- **Mercredi 19 décembre** : Marché et spectacle de Noël
- **Bal de la Saint Sylvestre**
- **Samedi 19 janvier 2013** : Vœux du Maire à 11h00

Cérémonie du 11 novembre

Dimanche 11 novembre 2012 : Rendez-vous place de la Mairie à 12h00. Dépôt de gerbes de fleurs au Monument aux Morts, suivi d'un vin d'honneur au bar « Au rendez-vous des sportifs ».

UCIAPL – Plesder-Pleugueneuc-Trévérien

Quinzaine Commerciale

du samedi 15 décembre au lundi 31 décembre 2012

De nombreux lots à gagner
chez tous les commerçants participants.

Vœux du Maire 2013

Samedi 19 janvier 2013 à 11h à la salle multifonction.
Toute la population est invitée.

Inscriptions sur les listes électorales

Les nouveaux habitants sont invités à venir s'inscrire avant le lundi 31 décembre 2012, dernier délai. Se munir impérativement d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, Telecom...).

SÉANCE DU 06 SEPTEMBRE 2012

Absents excusés : LEFEUVRE André (a donné procuration à M. BLANCHARD André) et GRIMBELLE Hélène.

Absents : SAUVEUR Patrice

1- ABONNEMENT BIBLIOTHÈQUE

M. le Maire précise que la nouvelle bibliothèque connaît un vif succès et semble très appréciée (locaux chaleureux, agréables, ouvrages divers pour petits et grands, horaires d'ouverture importants...). Mme Auffret, bibliothécaire, demande que la permanence du vendredi soit revue. En effet, le créneau entre 19h30 et 20h00 n'est pas du tout fréquenté. M. le Maire précise qu'il convient de fixer l'abonnement annuel de la bibliothèque pour l'année 2013.

Le Conseil Municipal,

- **FIXE** à compter du **1^{er} janvier 2013** l'abonnement annuel de la bibliothèque à 10 € **pour les familles de Pleugueneuc, Plesder et les familles des enfants scolarisés en élémentaire aux Champs Géaux** (convention générale d'utilisation des services de la bibliothèque du 11 octobre 2010),
- **FIXE** à compter du **1^{er} janvier 2013** l'abonnement annuel de la bibliothèque à 16 € **pour les familles extérieures à Pleugueneuc et à Plesder,**
- **VALIDE** les horaires d'ouverture de la bibliothèque suivants :
 - Lundi et mardi : 16h00 à 18h00
 - Mercredi : 10h00 à 12h00 et 16h00 à 18h00
 - Pas de permanence le jeudi
 - Vendredi : 16h00 à 19h30
 - Samedi : 10h00 à 12h00

2- TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES - ESPACES VERTS – LES JARDINS DU PRESBYTÈRE

M. le Maire fait part à l'Assemblée qu'un gazon était prévu à l'arrière des bâtiments 1, 2 et 3 – résidence « Les jardins du Presbytère ». Pour faciliter l'entretien de cet espace, il sera opportun de poser une bâche tissée sous les copeaux. L'entreprise Gorronnaise de Jardins, titulaire du marché lot « espaces verts et mobilier », propose de réaliser ces travaux supplémentaires pour un montant de 530.40 € HT.

- ***Le Conseil Municipal valide cette proposition.***

SÉANCE DU 04 OCTOBRE 2012

Absents excusés : RÉGEARD Loïc (a donné procuration à M. DESHAYES Jean-Yves), MASSON Jean-Paul et GRIMBELLE Hélène.

Absents : SAUVEUR Patrice et de LORGERIL Olivier.

1- DÉPLACEMENT DU PANNEAU D'ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION ROUTE DÉPARTEMENTALE N°637 – DIRECTION RENNES / SAINT-MALO

M. le Maire présente l'esquisse d'aménagement de la route départementale 637, afin de créer une liaison piétonnière entre l'aire de covoiturage située à l'échangeur et le début de l'agglomération. Cette dernière a été réalisée en concertation avec les services du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. Une rencontre avec les services associés s'est tenue courant décembre 2011.

- **Le Conseil Municipal demande que le panneau d'entrée de l'agglomération, sur la route départementale n°637, soit déplacé et posé face à l'entrée du château de « La Bourbansais », lorsque l'on vient de l'axe Rennes/St Malo.**

2- PLANTATIONS DU TERRE-PLEIN A LA SORTIE DE L'AGGLOMÉRATION SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 637 ET AMÉNAGEMENT DES MASSIFS DU CENTRE BOURG

M. le Maire présente l'offre de l'entreprise VASSAL de Cardroc. Cette dernière concerne l'aménagement des massifs situés au pied des arbres de l'axe principal du centre bourg ainsi que le massif en îlot situé à l'entrée nord (face au Château de La Bourbansais). Ce devis inclut les divers végétaux, la mise en place d'éléments en bois, la fourniture d'amendement et la fourniture et mise en place du paillage minéral.

- **Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'entreprise VASSAL pour un montant de 6 554,50 € HT.**

3- RÉSULTATS DU MARCHÉ D'EXTENSION DE L'ÉCOLE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

La Commission d'Appel d'Offres a étudié les offres des entreprises, reçues le 28 juin dernier. Pour information, l'estimation des travaux était évaluée à 800 295.00 € HT.

Désignation des lots	Entreprises retenues	Montant HT (en €)
1- VRD – Aménagements extérieurs	BLAIRE & HUBERT	46 198.20 €
2- Gros-œuvre - démolition	GILLET Christian	124 882.60 €
3- Ravalement	SARL JANVIER	11 983.25 €
4- Charpente bois	SCOB	47 737.50 €
5- Étanchéité	DUVAL	25 000.00 €
6- Couverture ardoises - zinguerie	DURAND	36 059.58 €
7- Menuiseries extérieures alu	SOMEVAL	64 039.00 €
8- Métallerie	AUX NUANCES DES ACIERS	14 830.50 €
9- Menuiseries bois	MARTIN	61 455.19 €
10- Cloisons – doublage - isolation	VEILLE	30 639.60 €
11- Plafonds suspendus	COYAC	28 935.23 €
12- Sols souples - carrelage	LEBLOIS Roger	40 380.55 €
13- Peinture	DENISOT	22 642.69 €
14- Équipements sanitaires - chauffage	CLIMATECH	154 294.80 €
15- électricité – courants forts et faibles	BERNARD	60 527.22 €
TOTAL HT en €		769 605.91 €
TVA 19.6 %		150 842.76 €
TOTAL TTC en €		920 448.67 €

L'option laine de bois (lots n°4 et n°10) pourra être retenue le cas échéant (en fonction de l'obtention ou non de la subvention éco-faur²). Cette option est proposée pour un montant de 13 098.00 € HT.

Les travaux n'ont pas pu commencer dès septembre comme nous l'avions envisagé. En effet, la demande au titre de la Dotation des Équipements des Territoires Ruraux (D.E.T.R) a été refusée pour l'enveloppe 2012 (critères de sélection à la libre appréciation des services de l'État). M. le Maire a sollicité M. le Sous-Préfet de Saint-Malo afin d'envisager au moins le démarrage des travaux dès la rentrée scolaire. Pour des raisons exclusivement d'ordre administratif, cette dérogation n'a pas été

accordée. Un nouveau dossier sera déposé dès la fin de l'année au titre de l'enveloppe 2013. Les travaux devraient commencer courant janvier prochain.

4- REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2013

M. le Maire fait part à l'Assemblée du courrier adressé par la SAUR, délégataire du service public de l'assainissement, relatif à l'actualisation du tarif de la redevance assainissement pour l'année 2013.

➤ **Le Conseil Municipal décide de reconduire les tarifs 2012 de la redevance assainissement pour l'année 2013, comme suit :**

- **Part variable communale : 0.62 € HT par m³ d'eau consommée**
- **Part fixe communale : 23.26 € HT – abonnement**

5- RÉSULTATS DU MARCHÉ : AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N°75

La commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 24 septembre 2012 pour l'ouverture des plis du marché concernant l'aménagement de la RD 75 – direction Meillac.

➤ **Le Conseil Municipal retient l'entreprise EVEN pour un montant de 83 471.55 € HT**

ENTREPRISE	MONTANT H.T
SACER	99 784.04 €
SOTRAV	88 136.00 €
LEMEE TP	90 881.50 €
LESSARD TP	97 872.40 €
SPTP	85 326.90 €
SAS CR2M	87 081.00 €
EVEN	83 471.55 €
LEHAGRE	104 717.60 €

Les travaux, d'une durée de deux mois, commenceront lundi 5 novembre prochain.

6- MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BRETAGNE ROMANTIQUE

Plusieurs modifications des statuts de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique ont été apportées. Elles concernent notamment :

- La création et la gestion d'un Point Information Jeunesse,
- L'intégration des communes de Saint Briec des Iffs, des Iffs et de Cardroc (suite au projet de dissolution de la Communauté de Communes de Bécherel au 1^{er} janvier 2014),
- L'élargissement du champ de compétence voirie à travers l'intérêt communautaire suivant : « entretien de voirie ».

En effet, dans le cadre de la réforme territoriale du 16 décembre 2010, la Communauté de Communes s'est engagée, auprès des services de l'État, à intégrer le syndicat intercommunal de travaux de voirie du canton de Tinténiac. Cette décision prendra effet au 1^{er} janvier 2013. Par voie de conséquence, le syndicat de voirie sera dissout à cette même date.

➤ **Le Conseil Municipal donne son accord pour tous ces changements de statuts communautaires.**